

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie **le jeudi 13 juin 2019 à 20h00** et je vous prie de bien vouloir y assister.

ORDRE DU JOUR

- Transfert de compétence eau et assainissement à la CCVG - présence de M. CHARRIER, Maire de La Chapelle-Viviers et Monsieur COMPAIN, Maire de LATHUS SAINT REMY
- Délibération approbation du CA 2018.
- Questions diverses

L'an deux mil dix-neuf, le treize juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Millac, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Danielle MAYTRAUD, Maire.

Présents : Mesdames MAYTRAUD Danielle, BROOK Jean, CADU Sandrine, FISSOT Véronique, JOYEUX Françoise, Messieurs BILLY Gérard, GOURGEAU Roger, PELLETAN Francis, SAVARD Bernard, SOUCHAUD Vincent.

Pouvoirs : M. Jacky DUROUSSEAU à Mme Danielle MAYTRAUD

Absentes : Mmes JOYEUX Flore et ROUFFY Aurélie

Secrétaire de séance : JOYEUX Françoise

1. TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VIENNE ET GARTEMPE (CCVG)

Madame le Maire rappelle que le Conseil municipal, par délibération 2018_56 du 10 Décembre 2018, s'est opposé au transfert de compétence au 1er janvier 2020.

Considérant l'exposé de M. CHARRIER, Maire de la Chapelle Viviers, Vice Président à la CCVG et M. COMPAIN, Maire de Lathus Saint Rémy, Président à la CCVG, commission eau et assainissement,

Considérant les réponses aux questions posées par le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'abroger la délibération n°2018_56 du 10 décembre 2018 et accepte de transférer les compétences "eau et assainissement" à la

CCVG à compter du 1er janvier 2020 afin d'assurer la représentativité de l'EPCI auprès du syndicat "Eaux de Vienne".

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. PELLETAN Francis, 1er adjoint, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Madame MAYTRAUD Danielle. Après s'être fait présenter le budget primitif, les décisions modificatives de l'exercice 2018.

1) lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif lequel peut se résumer ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION		
	Mandats émis	Titres émis	Résultat /Solde
Fonctionnement (sf 002)	383 735.05	441 911.43	58 176.38
Investissement (sf 001)	183 872.69	242 521.31	58 648.62
002 Résultat reporté N-1		75 883.94	75 883.94
001 Solde d'investissement N-1	13 222.39		- 13 222.39
Reste à Réaliser	94 251.18		
TOTAL DU BUDGET	675 081.31	760 316.68	85 235.37

2) constate, aussi bien que la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan de sortie ; aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

3. QUESTIONS DIVERSES

- Suite au courrier de M. DUAULT sollicitant la commune pour exécuter l'élagage sur ses parcelles à la demande d'ORANGE, le Conseil municipal décide de rappeler que la commune n'intervient pas sur le domaine privé et que le budget travaux de voirie est clos.
- Le Conseil municipal répond favorablement à la mise à disposition d'un réseau d'affichage dynamique à la mairie moyennant une participation financière 300 €.
- Suite à la sollicitation de l'Office du Tourisme pour le recensement de lieux à valoriser sur le trajet d'Eurovélo 3 afin d'établir un guide touristique, le Conseil municipal propose l'aire de pique-nique de Fouquet, le commerce l'Aventure, la Fontaine du Puits Tourlet et le barrage de Jousseau.
- Suite à la décision d'offrir cette année un repas à nos aînés à la place du colis, il est décidé de proposer, moyennant une participation, au conjoint de moins de 70 ans de partager ce moment de convivialité. Le transport sera assuré par les membres du conseil pour les personnes ne pouvant se déplacer.
- TOUR DE TABLE :
 - Une réunion de préparation à la guinguette se tiendra le 17 juin à 18 h dans le local du comité des fêtes.
- Prochaine réunion du Conseil municipal : **LE MARDI 30 JUILLET A 20H**